

COMMUNE DE TRÉMEUR
(Côtes d'Armor)

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 MARS 2018

L'an deux mil dix huit, le dix neuf du mois de mars, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Francis DAULT, Maire.

Présents : CORBEL Guy – PERRAULT Stéphane – LEFORESTIER Thérèse – AUDRAIN Jean-Paul – BERHAULT David – DURAND Marie-Lise – FOURNIER Yohann – NOËL Philippe – NOËL Pierrick – RÉHEL Jean-Paul – ROBERT Séverine.

Absents excusés : BIEN Sophie (pouvoir à LEFORESTIER Thérèse) – HENRY Christian FAIRIER Adeline (pouvoir à ROBERT Séverine).

Secrétaire de séance : BERHAULT David.

ORDRE DU JOUR :

- Révision des tarifs de location de la salle des fêtes au 1^{er} mars 2018.
- Choix de l'entreprise pour les travaux d'isolation des plafonds de l'école.
- Choix de l'entreprise pour le diagnostic des réseaux Eaux Pluviales du Bourg.
- Présentation des comptes administratifs 2017 du Budget Principal et des Budgets Annexes (Assainissement Collectif – Lotissements Abbaye et Puits Gaulois – Commerce Multiservices).
- Questions et informations diverses :
 - Compte-rendu de la réunion de la commission travaux sur le projet d'aménagement du bourg.
 - Compte-rendu visite M. LE GALLOU pour l'équipement numérique de l'école.
 - Compte-rendu de la réunion du 15 mars sur les zones érosives.

OBJET : Choix de l'entreprise pour les travaux d'isolation des plafonds de l'école

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les devis des entreprises transmis en mairie pour les travaux d'isolation des plafonds de l'école :

- | | |
|--|----------------|
| - SARL SOQUET – MERDRIGNAC : | 7 388.04 € TTC |
| - SARL MANIVEL – ST-SAMSON SUR RANCE : | 7 942.80 € TTC |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de retenir l'entreprise SARL SOQUET de MERDRIGNAC pour un montant de travaux de 7 388.04 € TTC.
- Il sera demandé à l'entreprise de prévoir le pose d'une porte de fermeture de la mezzanine de la classe maternelle.

OBJET : Choix de l'entreprise pour les panneaux d'information du lotissement du Puits Gaulois

Rappel des devis présentés à l'assemblée par Yohann FOURNIER lors de la séance du 26 février dernier :

- KALIPUB (Plouër-sur-Rance) : 320 € HT en 3 x 1.50 (panneaux alvéolés)
400 € HT en 3 x 1.50 (panneaux plus résistants)
- VISIPUB (Lamballe) : 525 € HT en 3 x 2.00 (panneaux alvéolés)
635 € HT en 3 x 2.00 (panneaux plus résistants)

La proposition de KALIPUB étant la moins onéreuse, il avait été décidé de lui demander également un devis pour la réalisation de petits panneaux.

La nouvelle proposition s'élève à 1 432.50 € hors taxe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de retenir la proposition de KALIPUB complétée par la fourniture de petits panneaux pour un total de 1 432.50 € hors taxe.

OBJET : Révision des tarifs de location de la salle des fêtes

Thérèse LEFORESTIER, adjointe chargée de la vie associative, propose au Conseil de maintenir la grille des tarifs de location de la salle des fêtes pratiqués depuis 2016, sauf pour le forfait ménage, soit :

	<u>Commune</u>	<u>Hors Commune</u>
Bal (avec entrées payantes)	115 €	155 €
Buffet (1 journée)	115 €	155 €
utilisation d'une journée supplémentaire	50 €	50 €
Théâtre, concours de belote ou fléchettes,		
Spectacle de variétés	80 €	125 €
Soirée (sans entrées payante ni buffet) et		
Apéritif dinatoire	70 €	115 €
Apéritif	50 €	70 €
Réunions diverses d'associations, clubs.	Gratuit	70 €
Fête de Noël de l'école	Gratuit	
Club du 3 ^{ème} Age (réunions tous les 15 jours)	Gratuit	
Forfait pénalité nettoyage	100 €	100 €
Location vaisselle (à utiliser sur place) - Totalité	30 €	30 €

Ou 10 € par rubrique (verres / assiettes / couverts)

La vaisselle cassée sera refacturée au prix d'achat aux utilisateurs.

Électricité : relevé réel de la consommation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE la nouvelle grille des tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 1^{er} mars 2018.

OBJET : Questions et informations diverses :

- Présentation des comptes administratifs 2017 du Budget Principal et des Budgets Annexes (Assainissement Collectif – Lotissements Abbaye et Puits Gaulois – Commerce Multiservices)

Jean-Paul RÉHÉL, vice-président de la Commission Finances et Monsieur le Maire présentent les différents comptes administratifs de 2017 à partir du dossier qui a été remis à chaque élu.

Les Comptes de Gestion n'ayant pas été retournés par Madame la Trésorière, les comptes administratifs seront soumis au vote lors de la séance du 6 avril 2018.

- Diagnostic des réseaux Eaux Pluviales du Bourg

Présentation par Stéphane PERRAULT.

3 offres sont parvenues en mairie :

- SARL A2B – SAINT-JUVAT
- ROBILLARD Environnement – HÉNANSAL
- A3sn – MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

Elles ont été transmises pour analyse à M. Christophe SERREAU-MORVAN, de l'ADAC 22.

- Compte-rendu de la réunion de la commission travaux suite à la présentation publique de QUARTA sur le projet d'aménagement du bourg

Présentation par Stéphane PERRAULT.

La commission s'est déplacée sur le terrain pour mieux appréhender les différents points qui ont été soulevés par les habitants lors de la présentation publique du projet.

- Compte-rendu de la visite M. LE GALLOU pour l'équipement numérique de l'école

Présentation par Philippe NOËL du compte-rendu de M. LE GALLOU suite à sa rencontre sur le numérique à l'école publique de Trémur, accompagné également de M. le Maire et de Magali LUCAS, directrice. Voici les points qui ont été abordés:

- Vidéoprojecteur interactif (VPI) / par classe :
 - => A fixer sur bras porteur.
 - => Prévoir au moins deux prises électriques proches du PC portable dédié au VPI ainsi que (si possible) une prise RJ45 pour une connexion filaire au réseau de l'école.
 - => Mettre un Velléda à demeure sur la partie centrale du tableau pour la projection de l'image du VPI.
 - => Modifier l'éclairage du tableau pour pouvoir positionner le VPI sur bras porteur (travaux à prévoir)
- Demander au prestataire comment gérer la flotte de tablettes à venir dans les salles de classe au regard du réseau existant (avec le point d'accès Wi-Fi dédié...). Un test de bon fonctionnement dans chaque classe sera sans doute nécessaire si le réseau filaire n'était pas mis à jour (avec connexion de toutes les tablettes en même temps sur le réseau)

○ Compte-rendu de la réunion du 15 mars sur les zones érosives

Présentation par Guy CORBEL.

Des représentants des communes de MÉGRIT, SÉVIGNAC et BROONS, qui souhaitent adhérer à l'opération, ont assisté à la réunion de présentation du travail qui a été réalisé sur les communes de ROUILLAC et BROONS.

La prochaine étape sera la rencontre de David BOUVIER, technicien Chambre d'Agriculture, avec les agriculteurs concernés.

○ Vente d'un terrain à Maxime AUDRAIN (lotissement Villes Guimont)

Présentation par Guy CORBEL.

Un devis a été demandé à l'entreprise CLÉMENT pour dévier la canalisation d'eaux usées traversant le terrain.

Une autre entreprise va être sollicitée.

○ Permanences du samedi

- | | |
|--------------------------------|-----------------------|
| - 24 mars : Stéphane | - 14 avril : Thérèse |
| - Pas de permanence le 31 mars | - 21 avril : Guy |
| - 7 avril : Franck | - 28 avril : Stéphane |

○ Prochaines réunions du Conseil Municipal

- 6 avril 2018 (vote du Compte Administratif de 2017 et du Budget Primitif de 2018 + CCAS) et organisation du repas traditionnel.
- 14 mai 2018.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée.